



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**OBSERVATOIRE DES MISSIONS
ET DES MÉTIERS (OMM)**

Techniciens du premier grade en abattoirs et situation d'inaptitude professionnelle

MARS 2021

Secrétariat Général
Service des ressources humaines
Mission du pilotage des emplois
et des compétences (MIPEC)

Dans le prolongement de l'étude sur *l'Attractivité des métiers de l'inspection en abattoirs*, la direction générale de l'alimentation (DGAL) a confié à l'OMM une nouvelle étude centrée sur les techniciens supérieurs du 1^{er} grade, de spécialité vétérinaire et alimentaire (TS1.VA) et affectés en abattoirs, et la situation d'inaptitude professionnelle (SIP).

L'objectif est de renforcer la prévention des SIP et de mettre en place un accompagnement permettant de valoriser au mieux les compétences des TS1.VA concernés en cas de reconversion.

Une étude documentaire particulièrement approfondie, une enquête en ligne auprès de l'ensemble des DD(CS)PP et des DAAF, complétée par une série d'entretiens avec des responsables de DD(CS)PP, d'organisations représentatives du personnel et, avec leur accord et en toute confidentialité, avec des agents en SIP, ont servi de base aux travaux.

L'étude dresse une cartographie de la spécialité VA et de son 1^{er} grade dans le corps des TSMA¹ avant de recenser précisément les cas d'IP. La recherche des activités et des facteurs pouvant générer ou favoriser les SIP a permis de déterminer les profils des agents concernés et de ceux susceptibles de le devenir. L'analyse des éléments recueillis et les enseignements tirés permet à l'équipe de formuler un ensemble de préconisations opérationnelles abordant le sujet dans sa transversalité.

1. Techniciens supérieurs du ministère de l'agriculture
2. Directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations ; directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
3. Institut national de formation des personnels du ministère de l'agriculture

LES TS1.VA : UNE POPULATION JEUNE ET MAJORITAIREMENT FÉMININE

Au 1^{er} janvier 2019, un peu moins de **2 900 agents**, soit près de la moitié des TSMA, composaient la spécialité VA, dont près d'**un quart occupait le premier grade**. Ils sont principalement affectés en DD(CS)PP et en DAAF² où ils remplissent généralement des missions d'inspection sanitaire en abattoirs, conformément à la vocation initiale de ce grade dans la spécialité.

Entrés dans le corps des TSMA par diverses voies d'accès, ils sont formés par l'INFOMA. La population des TS1.VA est jeune et majoritairement féminine : **un cinquième a moins de 30 ans**, un autre cinquième se situe dans la tranche d'âge 35-39 ans et **60% sont des femmes**.

Le plus gros de l'effectif exerce dans l'ouest de la France : Bretagne, Pays-de-la-Loire et Nouvelle-Aquitaine.

PEU DE CAS D'INAPTITUDE PROFESSIONNELLE CHEZ LES TS1.VA

L'étude a porté sur la cohorte 2014 -2018. Sur la période, on dénombre **521** entrées dans le corps comme TS1.VA et leur nombre total a considérablement augmenté (352 à 692).

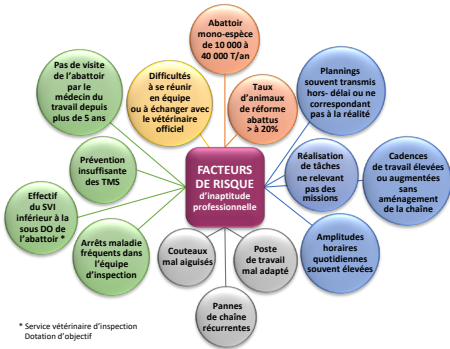
Parmi les 416 TS1.VA recrutés par concours externe et interne ou par examen professionnel et affectés en abattoir, on comptabilise seulement **10 cas** d'agents rapidement placés en SIP (2,4%). Si ce nombre est faible, il est néanmoins important de demeurer vigilant.

DE NOMBREUX FACTEURS POTENTIELS D'INAPTITUDE PROFESSIONNELLE

Au sein de la communauté de travail, les TS1.VA connaissent des conditions particulières d'exercice en raison d'horaires de travail atypiques, de contraintes posturales, d'un environnement de

travail industriel, du port d'accessoires ainsi que de la coactivité avec les abatteurs sur un même outil de production.

L'étude recommande aux directions des DD(CS) PP et DAAF d'être particulièrement attentives aux TS1.VA ayant récemment pris fonctions en abattoir d'animaux de boucherie en présence d'un ou plusieurs des paramètres suivants :



Les activités et facteurs susceptibles d'engendrer des SIP sont le plus souvent liés à des troubles musculosquelettiques (TMS), des accidents de travail ou, dans le cas de relations difficiles avec des professionnels, des risques psychosociaux (RPS).

SEPT PRÉCONISATIONS OPÉRATIONNELLES : PRIORITÉ À LA PRÉVENTION

Actuellement, l'enjeu quant aux SIP se situe davantage dans le champ de la prévention chez les TS1.VA réalisant des missions d'inspection en abattoirs que dans la gestion de ces situations car l'accompagnement à la reconversion est bien encadré.

Les principales actions proposées sont les suivantes :

1. Améliorer les conditions préalables au recrutement des TS1.VA

- Fournir un « guide pratique du recrutement des PSC en abattoir ».

- Organiser une formation de 2 semaines pour ces PSC⁴, à articuler avec des actions de formation continue.
- Mettre en place un accompagnement des PSC pour préparer le concours externe.
- Solliciter l'allongement à 3 ans de la durée de recrutement des PSC.
- Améliorer la communication sur les métiers des PSC et TS1.VA en abattoir, ainsi que sur le concours externe.
- Explorer les concours nationaux à affectation locale comme voie de recrutement.

2. Améliorer les modalités de recrutement des TS1.VA par concours externe

- Faire évoluer l'épreuve écrite d'admissibilité.
- Proposer un cadre d'évaluation pour l'épreuve orale d'admission. Augmenter son coefficient.
- Subordonner l'admission dans le corps par concours à des conditions d'aptitude physique particulières.
- Identifier en amont les candidats en situation de handicap incompatible avec l'exercice du métier.
- Établir une fiche descriptive des missions réalisées en abattoir à destination des médecins agréés.
- Ajouter de nouveaux items au certificat médical d'aptitude physique à l'embauche.

3. Optimiser la formation des TS1.VA

- Allonger la formation des TS1.VA à 20 semaines environ en présentiel à l'INFOMA ; intégrer le surcoût en vacances de remplacement au niveau national.
- Ajuster le contenu de la formation des TS1.VA à l'INFOMA dans une perspective plus opérationnelle.

4. Veiller à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement lors de l'affectation des TS1.VA en DD(CS)PP/DD(ETS)PP

- Mettre en place un parcours d'accueil du nouvel arrivant avec distribution d'un livret d'accueil.
- S'assurer qu'une véritable politique de prévention primaire des TMS a bien été mise en place dans la DD(CS)PP.

4. Préposés sanitaires contractuels

- Avoir une vigilance particulière dans les abattoirs présentant des facteurs de risque de TMS ou de RPS.
- S'assurer, lorsqu'elle est possible et souhaitable, de la diversification des missions attribuées aux TS1.VA en abattoir.
- Systématiser, formaliser, valoriser le tutorat en abattoirs des TS1.VA.

5. Renforcer le suivi des conditions de travail des TS1.VA et l'implication de l'encadrement dans les abattoirs

- Veiller à ce que les VOCP⁵ s'assurent au mieux des conditions d'équipement et de fonctionnement des abattoirs pour prévenir les TMS et les RPS des agents qu'ils encadrent.
- Favoriser les discussions professionnelles entre agents sur la réalité quotidienne du travail.
- Faire réaliser par l'assistant de prévention des fiches individuelles d'exposition aux risques professionnels pour la visite médicale annuelle.
- S'assurer du maintien des liens au sein des collectifs de travail notamment par optimisation des outils de communication interne.

5. Vétérinaires officiels, cadres de proximité
6. SG/SRH/SDDPRS/2019-505 du 08/07/2019

6. Sensibiliser davantage les directeurs des DD(CS)PP/DD(ETS)PP aux spécificités de gestion des abattoirs

- Veiller à une bonne information des nouveaux directeurs sur les spécificités du dialogue de gestion du BOP 206.
- Optimiser, dans le cadre du dialogue de gestion du programme 206, les moyens (soutenance d'objectif, moyens d'ajustement) dédiés aux abattoirs, notamment pour tenir compte des spécificités éventuelles et des besoins en tutorat.
- Davantage sensibiliser, former et accompagner les nouveaux ou futurs directeurs et directeurs-adjoints sur l'importance des abattoirs et la pénibilité professionnelle pour les agents de l'État, majoritairement TS1.VA.

7. Développer l'accompagnement à la « reconversion » des TS1.VA en IP

- S'assurer que la note de service relative aux modalités de retour à l'emploi après une longue absence pour raisons médicales⁶ est bien utilisée dans les cas de TS1.VA en reconversion suite à une IP liée à l'exercice de missions d'inspection en abattoir, avec en complément la désignation d'un tuteur.

L'étude « Techniciens du premier grade en abattoirs et situation d'inaptitude professionnelle »

a été pilotée par
Philippe Seinger, membre du CGAAER

Cheffe de projet :
Isabelle Fabre, chargée de mission au bureau de l'action sanitaire et sociale

Chargés d'étude :
Bénédicte Fons, secrétaire générale de la DDCSPP du Tarn-et-Garonne

Patrick Gautier, DRIF Bretagne

Angèle Manche, adjointe au chef du bureau du pilotage du programme 206

L'équipe de l'observatoire des missions et des métiers

Service des ressources humaines
Mission du pilotage des emplois et des compétences (MIPEC)
78, rue de Varenne 75349 Paris SP

Philippe Schnäbele, président du conseil d'orientation de l'OMM
philippe.schnabele@agriculture.gouv.fr

Jean-Louis Grenouilloux, adjoint au chef de la MIPEC
jean-louis.grenouilloux@agriculture.gouv.fr

Marnia Belhadj, coordonnatrice des études de l'OMM
mania.belhadj@agriculture.gouv.fr

<https://agriculture.gouv.fr/mots-cles/observatoire-des-missions-et-des-metiers>